



Comment rendre ses affaires

Par **tweety02**, le **30/10/2014** à **13:06**

Bonjour,

Je suis séparée depuis le 5 septembre 2013, le jugement a été rendu le 15 juin 2014 pour la garde des enfants. Au moment de la séparation mon ex concubin a souhaiter que je stock ses meubles et toutes ses affaires le temps qu il retrouve un logement. A ce jour il vit toujours chez ces parents sa fait un an que j'ai ses meubles stocker dans 2 pièces de ma maison. Je le harcèle pour qu'ils les reprennent mais il me répond qu il n'a pas de place pour les stocké et ne veut pas que je m'en débarrasse. Que doit je faire sachant que mon avocat m a dit qu elle pouvait rien faire car je vivait en concubinage. J'ai peur que si je les jette que sa me retombe dessus.